

Réseau à Points nœuds

Brabant wallon

Objectifs du Plan Provincial Cyclable



faire **absorber par le vélo une part de la croissance de mobilité** notamment en milieu dense;



placer **le vélo au cœur des enjeux** du développement territorial et de la mobilité;



délester les transports en commun sur des distances cyclables et **accroître les zones de recrutement** des lignes structurantes de transport en commun et des nœuds multi-modaux;



accroître **l'accès des zones d'activités** en vélo;



développer une économie du **vélo tourisme**;



améliorer la **santé** de la population.

6 Volets



Infrastructure



Mode de déplacement



Stationnement



Education & sécurité



Promotion & image



Evaluation

Le schéma directeur des itinéraires cyclables

- Un réseau à quatre niveaux
 - Itinéraire européen
 - Itinéraires régionaux
 - Réseau provincial à points nœuds
 - Itinéraire communaux : liaisons cyclables utilitaires (PCM)



Réseau à points nœuds ?

- Maillage serré de 5 à 8 km
- Juxtaposition de boucles de 15 à 25 km
- L'utilisateur définit lui-même son parcours
- L'utilisateur note la succession des numéros qu'il doit suivre



Tenir compte des :

- Liaisons intercommunales qui structurent le réseau communal,
- Liaisons à longue distance définie par le Région
- Liaisons vers les parcs d'activités
- Liaisons vers les gares
- Liaisons vers les lignes structurantes TEC (Rapido, Ligne 19,...)
- Liaisons vers les activités touristiques

Choix des itinéraires

- Définir des liaisons inter-communales
- Tenir compte des contraintes physiques
- Choisir prioritairement des itinéraires sécurisés et hors trafic routier
- Tenir compte des investissements déjà réalisés ou futurs
- Intérêt touristique - balade

Etapes

- ✓ Rencontres individuelles avec les 27 communes (janvier – mars 2015)
- ✓ Définition et hiérarchie du réseau (avril 2015)
- ✓ Consultation des acteurs supra-communaux (SPW DGO1, DGO2, UWE, IBW, GRACQ, Pro Vélo, Chemin du Rail, GAL,..) (mai 2015)
- ✓ Conseil Consultatif de la Mobilité (juin 2015)
- ✓ Consultation des communes (juin – octobre 2015)
- ✓ Caractérisation du réseau (juin à novembre 2015)
- ✓ Finalisation du projet par la Province (décembre 2015)
- ✓ Présentation aux Maisons du Tourisme

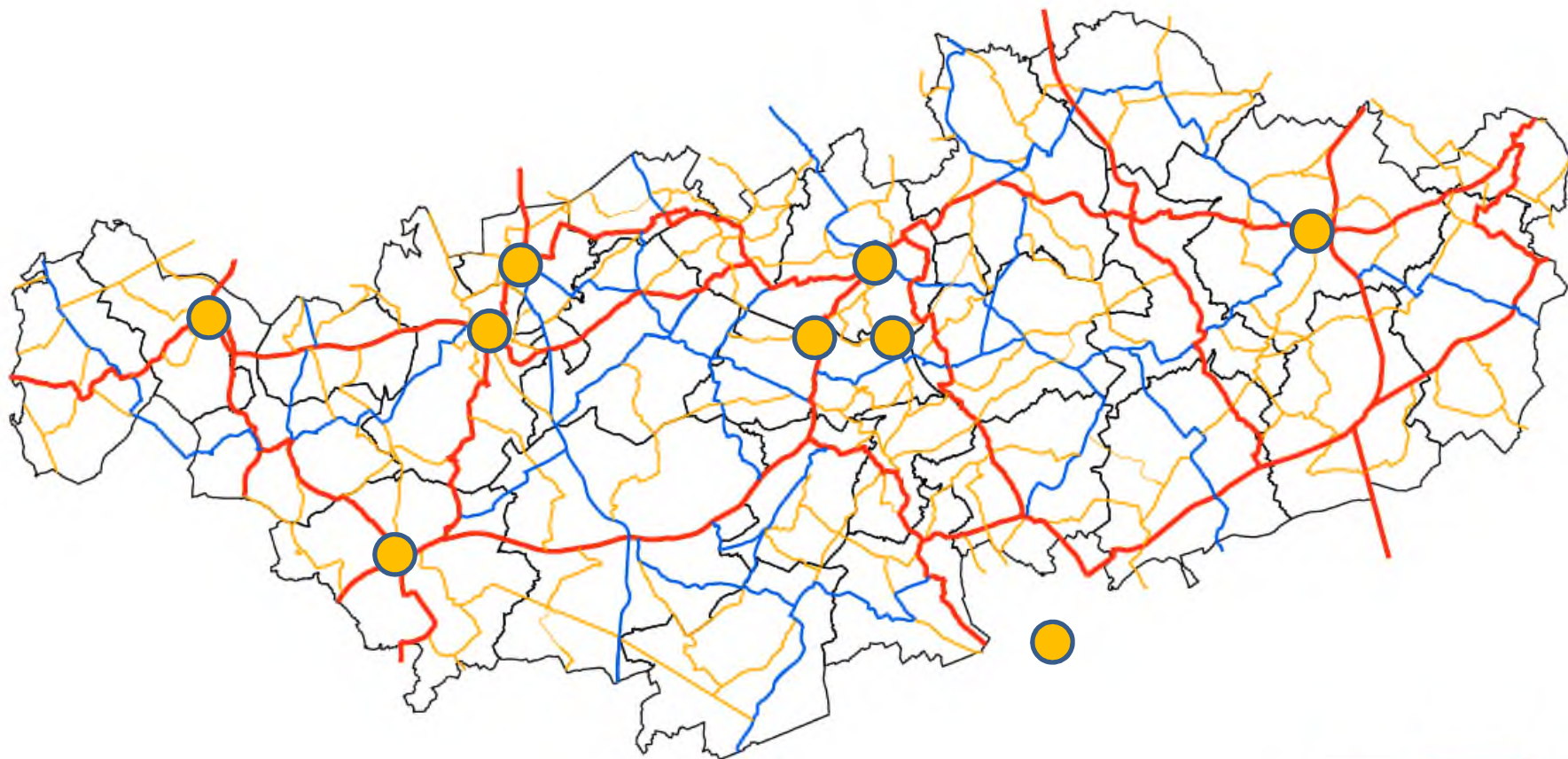
Etapes suivantes

- Adoption par le Collège provincial
- ✓ Marché de balisage (décembre 2015)
- Reconnaissance par le CGT
- Plan de balisage des itinéraires opérationnels
- Conception des outils de communication
- Approbation du balisage par les communes / SPW,..
- Balisage et entretien par la Province

Le réseau

- +/- 1060 km
- Relié :
 - au RER vélo Bxls
 - aux points nœuds Flandre
 - aux points nœuds Wapi
 - Au projet de points nœuds Province de Liège
- Liaisons avec Gembloux et Braine-le-Comte
- Connexion avec des communes au sud de la Province

Schéma directeur des itinéraires cyclables provinciaux à points-nœuds



Itinéraires cyclables provinciaux à points-nœuds

- Réseau primaire
- Réseau secondaire
- Réseau tertiaire
- Communes_PBW



0 2,5 5 Km

292 km en réseau primaire
254 km en réseau secondaire
512 km en réseau tertiaire



Le Brabant wallon

1/12/2015
Réalisation : Service du développement
territorial et environnemental
Cartographie : A. Mespreuve
Données : H. Fanal

Quelques chiffres

- **966,6 km** dont 81,8 km sont à l'état de projet et remplacés en partie par 41,1 km d'itinéraires alternatifs-bis.
- **91,3 km** d'itinéraires de liaison
- La densité maximale: 0,97 km/km²
- La densité minimale: 0,89 km/km² (hors itinéraires de liaison)

Type d'aménagement

Type d'aménagement	km	%
Autonome - voie verte - sentier	109,346	12,36
Chemin réservé	61,304	6,93
Cyclo bidirectionnel	57,178	6,46
Cyclo piéton bidirectionnel	25,269	2,86
Cyclo piéton unidirectionnel	13,014	1,47
Cyclo unidirectionnel	29,958	3,39
Piste cyclable marquée le long de la voirie	35,321	3,99
SUL	4,523	0,51
Sur bande bus	0,832	0,09
Trafic mixte avec trafic apaisé	61,281	6,93
Trafic mixte avec bande cyclable suggérée	34,558	3,91
Trafic mixte sans aménagement	452,246	51,11

Sur base des relevés de terrain, en dehors des itinéraires alternatifs-bis, des projets et des liaisons vers les autres réseaux, la répartition par type d'aménagement est la suivante

506 km - 52% du réseau à aménager

- En dehors des itinéraires alternatifs, des itinéraires de liaison et des itinéraires en projet :

- 33,5 % du réseau est composé d'aménagements séparés du trafic
- 43 % du réseau est composé d'itinéraires mixtes mais sécurisant
- 23,5 % est composé d'itinéraires mixtes où le cycliste se trouve en insécurité (208 km)

216 km
d'itinéraires à
aménager au
niveau du
confort

- 82 km de projets à réaliser.

Schéma directeur des itinéraires cyclables provinciaux à points-nœuds (Ouest)

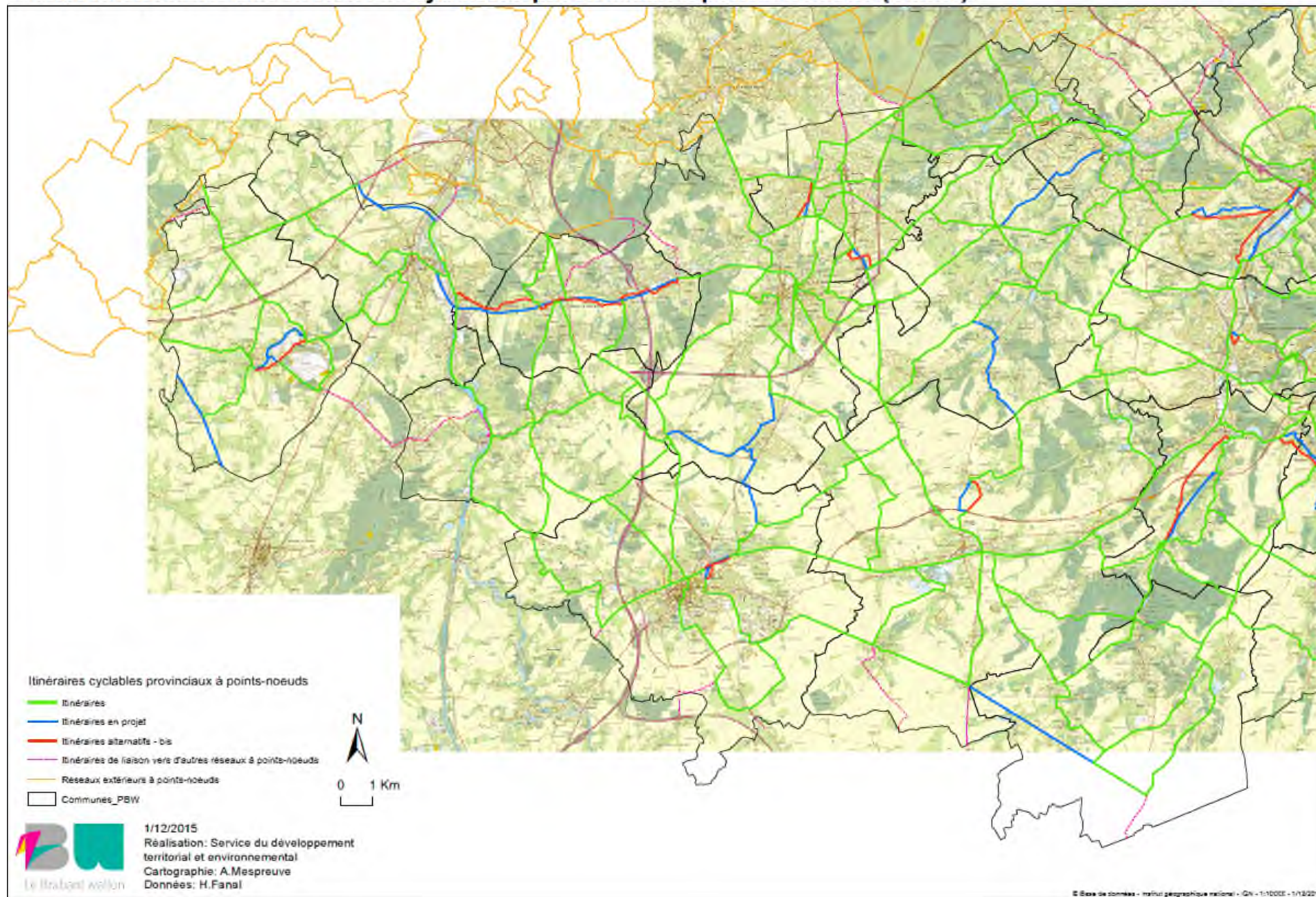


Schéma directeur des itinéraires cyclables provinciaux à points-nœuds (Centre)

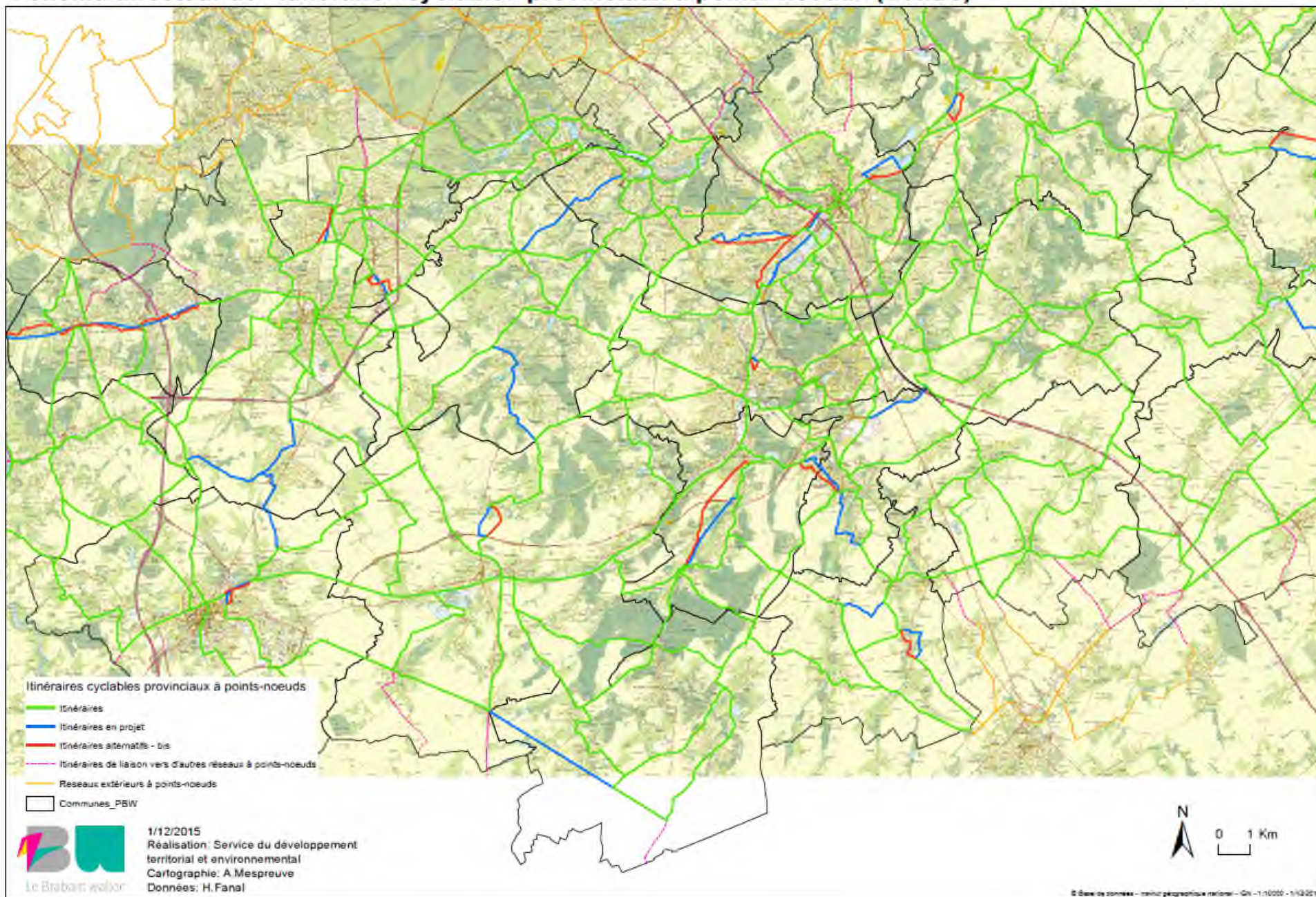
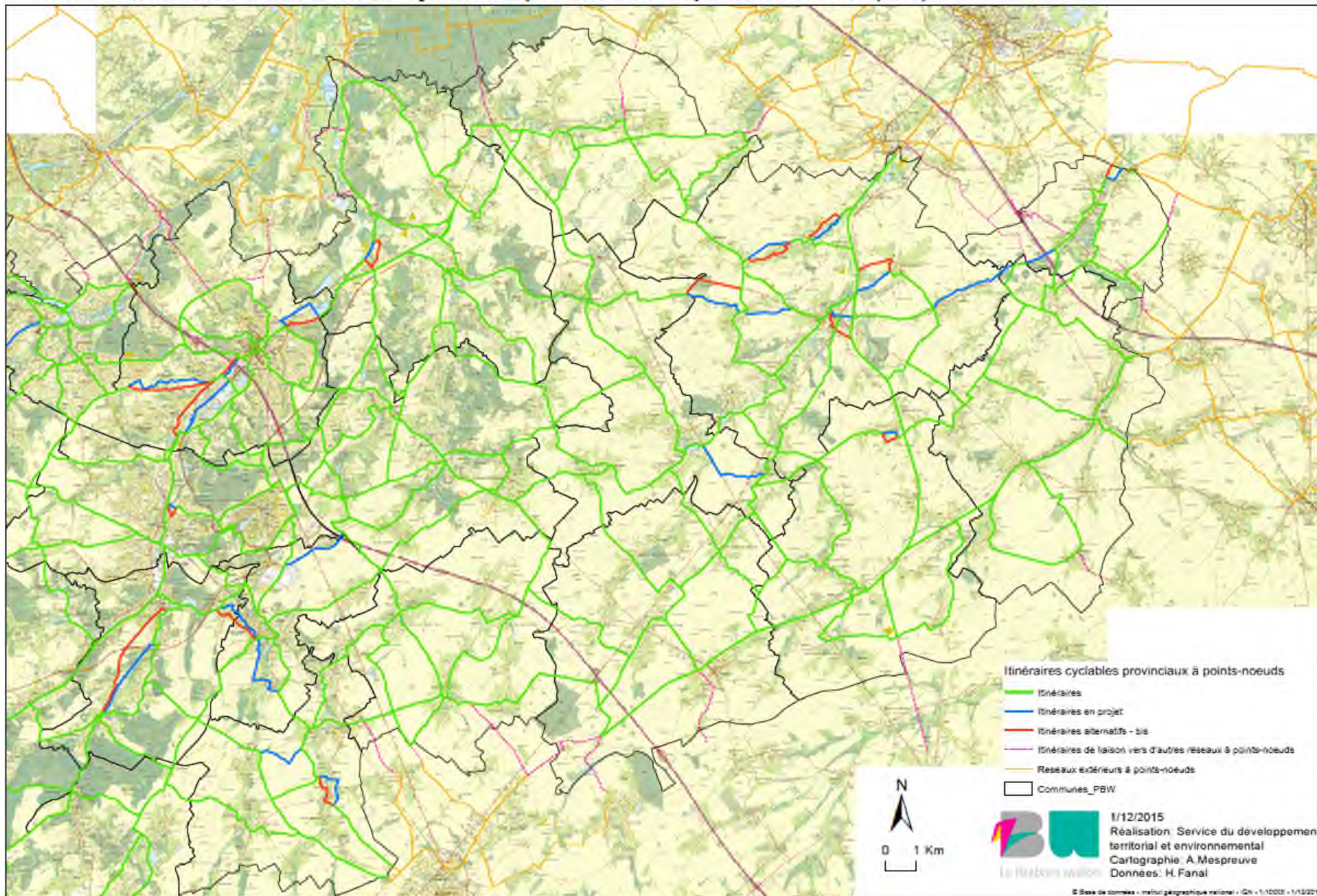
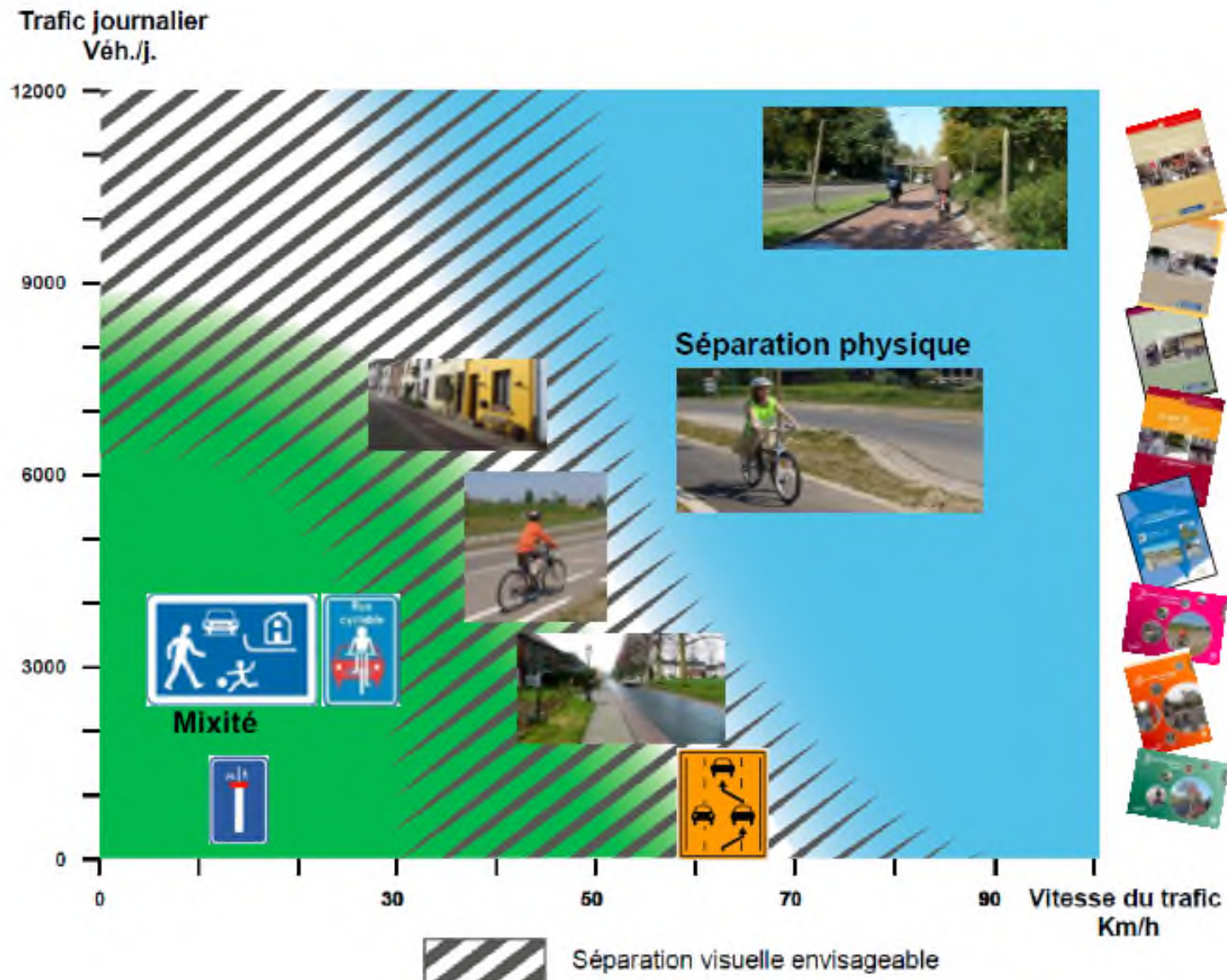


Schéma directeur des itinéraires cyclables provinciaux à points-nœuds (Est)



Lignes directrices d'aménagement du réseau



Balisage



Signalétique



Le Brabant wallon à vélo
Signalez un problème
rencontré ou faites un
suggestion via
velo@brabantwallon.be +
Better Street.

Plus d'information sur le
réseau via
www.brabantwallon.be

Une initiative du Brabant wallon
+ logo

Signalétique - additionnelle

- Sur X m
- Identification itinéraires principaux
- Intérêts à proximité immédiates et direct de l'itinéraire avec km et temps :
 - Centre avec équipements publics (wc, école,..)
 - Gare
 - Intérêt touristique
 - Zoning
 - Campings / gîtes





Merci de votre attention